

## Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 14 juin 2021

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Collège A - Enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-se-s (9)

- **présent.e.s :** *Fabienne AGASSE, Aurélien DENIAUD, Catherine PARENT-VIGOUROUX (en présentiel)*  
*Julia DE SIGOYER, Christophe FURGET, Odile GAROTTA, Jean-Manuel GROUSSON, Nicolas SZAFRAN, Gabrielle TICHTINSKY (en visioconférence)*

#### Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent.e.s :** *Laurence MARTELLE, Evelyne ZORZETTIG (en présentiel)*  
*Raphaël DUMONT (en visioconférence)*

#### Collège C - Etudiants (5)

- **absent.e.s :** *Tristan DYE, Romane LAMERAND, Ahmed M'SABOU, Xavier PRANDO, Céline RIGOLLET*

#### Membres extérieurs (4)

- **présent.e.s :** *Joanna FOURNIE (en présentiel)*  
*Nathalie BIENVENU, Jean-Christophe LARBAUD (en visioconférence)*
- **excusée :** *Christine PELLISSIER*

#### Membre de droit (1)

- **présent :** *Yves MARKOWICZ, directeur du DLST*

#### Invités Permanents (19)

- **présent.e.s :** *Chantal FAYOLLE, Olivier JACQUIN, Françoise JUNG, Frédérique NEAU (en présentiel)*  
*Véronique BLANDIN, Denis BOUHINEAU, Jérôme DUPUY, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Thomas HINDRE, Armelle PHILIP, Sébastien SOULAN, Gérald ZEZZA (en visioconférence)*
- **excusé.e.s :** *Eric QUIRICO, Dominique SALETTI, Frédérique SIMONOT,*
- **absent.e.s :** *Marie-Cécile DARRACQ, Cécile GROS, Erwan LANNEAU, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI*

**Invitée :** *Stéphanie PIC (scolarité DLST)*

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du conseil du 12 avril 2021
2. Présentation de l'offre de formation 2021/2026
3. Vote des RdE/MCCC/BCC 2021/2022 des L1/L2 du DLST
4. Point Parcoursup
5. Examens - session initiale
6. Questions diverses

### 1. Approbation du CR du conseil du 12 avril 2021

Le compte rendu du conseil du 12 avril 2021 est adopté à l'unanimité.

### 2. Présentation de l'offre de formation 2021/2026

L'offre de formation se divise en 2 niveaux : la partie haute, qui correspond à l'organisation en mention, votée il y a plus d'un an par le conseil du DLST, puis la CFVU, et accréditée par le Ministère ; la partie basse, c.à.d. les parcours, et leur description ainsi que les MCCC, qui va faire l'objet du vote de ce soir.

Les mentions de Licence proposées au DLST sont au nombre de 10 : Sciences de la vie, Chimie, EEA (Electronique, Energie électrique, Automatique), Génie civil, Informatique, Mathématiques, Mécanique, Physique, Sciences de la Terre, Sciences & Technologies. On trouve au sein de chacune de ces mentions un ou plusieurs parcours.

Pour le nouveau contrat quinquennal, quelques nouveautés dans l'organisation des parcours des 10 mentions qui nous concernent :

- suppression du parcours *Physique, Sciences de la terre et de l'environnement, Mécanique* (moyennant l'introduction d'enseignements optionnels dans le parcours *Sciences de la terre et de l'environnement*, qui permettent de proposer une orientation plus « géosciences » aux étudiants qui le souhaitent) ;
- transfert du parcours *Biotechnologies pour la santé* de la mention *Sciences de la vie* à une nouvelle mention à l'UGA, *Sciences pour la santé* (qui dépend de l'UFR de Pharmacie) ;
- création de deux nouveaux parcours à effectif restreint, *Physique Recherche* (PR) en L1/L2 au sein de la mention *Physique* (parcours qui prend la suite du Passeport Recherche, et débouche sur la L3 *Physique + Magistère*), et la L3 *Ecosphère* à l'interface Biologie-Géographie.

En ce qui concerne la structuration des différents parcours, qui a occupé les équipes pédagogiques pendant plusieurs mois, on note des changements plus ou moins importants :

- en L1 *Sciences du vivant*, l'UEX de 6 ECTS au 1<sup>er</sup> semestre (*Informatique* ou *Sciences de la terre*) laisse la place à deux UE obligatoires de 3 ECTS (*Informatique* et *Sciences de la Terre*) ;
- le parcours *CHB International* est rebaptisé *Biochimie International*, et perd une UET au 2<sup>ème</sup> semestre.
- le parcours *Chimie-Biologie* (L2/L3) est rebaptisé *Biochimie*, avec une évolution des contenus qui renforce la part de la chimie aux dépens de la biologie ;

- en *Sciences de la terre et de l'environnement*, introduction d'UEX pour compenser la suppression du parcours PSTEM (comme indiqué précédemment) ;
- pour les parcours MAT, INF et MIN, peu de changements si ce n'est l'introduction d'une UEX de 3 ECTS au S1, qui permet de proposer des enseignements spécifiques aux étudiants en fonction de leurs spécialités de terminale ;
- en L1 PCMM, PCM International, PR et PM, réorganisation sur les deux semestres – avec plus de mathématiques au S1, afin de permettre aux étudiants de maîtriser les outils nécessaires pour aborder la physique, plus concentrée au S2 – et les 2 UET au 2<sup>nd</sup> semestre (au lieu d'une par semestre) ;
- le parcours PR, limité à 16 étudiants, propose quelques enseignements spécifiques tels que l'*Introduction à l'astrophysique* (PHY304) ou une initiation à la recherche (PHY209, PHY410) ;
- en L1 SPI, l'UE de découverte des sciences pour l'ingénieurs est déclinée en 3 versions partiellement mutualisées, qui correspondent aux 3 parcours qui font suite à ce portail (EEA, GC, GMP) ;
- le parcours S&D est décliné en 4 spécialités, *Chimie Physique*, *Mathématiques Informatique*, *Physique Mécanique* et *Sciences de la vie*.

Du côté du DSDA, les parcours sont très proches de leurs équivalents obligatoires, à quelques bémols près, comme l'identité spécifique du parcours *Chimie-Biologie* (à mi-chemin entre SV et BCH) et le moindre choix d'UEX au S2 en IMA Valence (pas de L2 MAT à Valence, les étudiants qui sont intéressés par ce parcours doivent rejoindre Grenoble en L2).

Presque toutes les UE ont fait l'objet de diminution des volumes horaires suite à la décision de la CFVU de plafonner les horaires de licence à 1600 heures sur les 3 ans (une décision fortement contestée au sein de la communauté scientifique de l'UGA). Enfin, un gros travail a été fait sur le contenu des UET, avec l'objectif (majoritairement respecté) de proposer une UET à chaque semestre, moyennant, dans certains cas, une répartition asymétrique des ECTS (27 et 33) entre les 2 semestres.

### 3. Vote des Rde/MCCC/BCC 2021/2022 des L1/L2 du DLST

Trois séries de documents sont soumises au vote du conseil :

- les Règlements des Etudes (RDE), qui décrivent la formation soit sur l'année, soit sur 2 voire 3 ans ;
- les Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (MCCC), qui détaillent, semestre par semestre, et UE par UE, le nombre d'heures d'enseignement par catégorie (CM, TC, TP, ...) et les informations concernant l'évaluation des étudiants (nombre et type d'épreuves, coefficients respectifs) ;
- les Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC), nouveauté de la rentrée 2021.

Le vote du conseil du DLST porte uniquement sur la L1 et la L2 ; tout ce qui est relatif à la L3 sera voté dans les autres composantes. Une fois votés, les documents seront transmis à la Faculté des Sciences, dont le conseil se prononcera, le 29 juin prochain, sur l'intégralité de l'offre de formation des composantes concernées. Suivra, à l'automne, un examen (suivi d'un vote !?) par la CFVU.

La rédaction initiale des RDE a été faite sous la responsabilité de Frédérique Neau, qui est partie du modèle de l'UGA et des RDE des années précédentes. Les documents ont fait l'objet de navettes avec les responsables de mention et parcours pour validation et éventuelles modifications.

Les MCCC consistent en des tableaux par année, renseignés à partir d'un tableau global qui concerne toutes les UE du S1 au S4 (ce qui permet d'éviter, pour une même UE, d'éventuelles divergences entre les MCCC des différents parcours qui la proposent). Le travail a été réalisé par Stéphanie Pic, en lien avec le directeur du DLST et les responsables d'UE.

Enfin, en ce qui concerne les BCC, il s'agissait de mettre en regard les UE avec les compétences définies dans le Répertoire National des Compétences Professionnelles (RNCP). Il faut associer au moins une à chaque compétence, et chaque compétence doit pouvoir être évaluée par une UE minimum.

### *Règlements des Etudes*

Fin mai, tous les documents ont été envoyés au Pôle réglementation de la Direction Générale Déléguée à la Formation et à la Vie Universitaire pour validation (au vu des orientations décidées par la CFVU). A ce jour, aucun problème n'a été signalé.

Quelques nouveautés sont inscrites dans les RDE, qui se limitent à retranscrire les contenus de la note d'orientation pédagogique votée par la CFVU du 8 octobre 2020 :

- Article 2 : possibilité de structuration en majeures-mineures, avec obligation de prévoir au moins 9 ECTS pour la mineure
- Article 3 : au minimum 9 ECTS de Langue Vivante Etrangère sur la durée de la Licence (3 ans), sachant qu'il peut s'agir d'enseignements de langue (essentiellement l'anglais) ou d'enseignements d'autres disciplines mais en langue étrangère (parcours internationaux) ; au minimum 9 ECTS d'enseignements d'ouverture (UET = ETC, sport, langues étrangères) sur la durée du cycle de Licence ; incitation à maintenir un travail sur le projet professionnel et une formation menant à la certification PIX (ex-CII)
- Article 5.1 : les règles de compensation doivent être identiques pour tous les parcours d'une même mention
- Article 14 : modalités d'études dans une université étrangère

La question des enseignements non disciplinaires (anglais, UET) a fait l'objet de longs débats au sein du Conseil Pédagogique de la LST, et nous avons convergé sur le modèle suivant (du S1 au S4, 3 ECTS par semestre, sauf exceptions) :

- enseignements d'anglais au S2, au S3+S4 (validation dans le cadre du S4) et en L3 (3 x 3 ECTS) ;
- UET au S1, au S3 et en L3 (3 x 3 ECTS) ;
- répartition des enseignements de PEP (Processus d'Exploitation Professionnelle) sur deux semestres, conjugués à l'anglais au S2 et à un ETC au S3 (sauf pour les parcours des mentions Chimie et ST, pour lesquels PEP est proposé dans son intégralité au S3) ;
- préparation de la certification PIX (anciennement, Formation Bureautique Informatique) en autoformation au S1 ou S2 (après une séance introductive en présentiel), non évaluée (le cas échéant, inscription de la certification dans le Supplément au Diplôme).

En ce qui concerne l'évaluation des UET, celle-ci – sauf cas particuliers – sera portée intégralement par l'UET pour le S1, par l'anglais (anglais 1, sauf pour les parcours internationaux qui proposeront PAN231 ou la préparation à l'IELTS) et PEP1 pour le S2, par l'ETC et PEP2 (ou PEP1+2, ou préparation IELTS) pour le S3, et intégralement par l'anglais pour le S4 (anglais 2, sauf pour les parcours internationaux qui proposeront PAN431). En ce qui concerne l'anglais, cette nouvelle organisation s'accompagne d'une augmentation du volume horaire en L1 (9h de présentiel + module d'autoformation Breakthrough) et d'une légère réduction en L2 (2 x 15h, au lieu de 34 précédemment).

Par ailleurs, s'est posée la question de l'évaluation des UET, une majorité de responsables de mentions et parcours estimant que la possible validation d'un semestre (ou d'une année) grâce aux points supplémentaires obtenus pour les UET, en compensation de résultats inférieurs à la moyenne dans les matières au cœur de la formation, posait un véritable problème pour la suite des études des étudiants concernés, dont le cursus futur pouvait être obéré par des lacunes sérieuses. Dans le

même temps, il est clair que, si les UET ne rentrent pas dans le calcul de la note finale, les étudiants risquent de se désintéresser de ces enseignements.

Le Conseil Pédagogique a d'abord travaillé sur un système de bonification destiné à compenser la non prise en compte des notes d'UET dans le calcul de la moyenne, bonification qui n'aurait été accordée à l'étudiant qu'à la condition d'avoir validé le semestre. Mais une telle disposition aurait engendré un travail lourd pour les gestionnaires de scolarité, déjà très occupées par la gestion des parcours, car il aurait fallu saisir à la main toutes les bonifications. Une alternative aurait pu être de mettre en place automatiquement une saisie sur APOGEE, mais ça n'est pas apparemment pas possible avec ce logiciel... Dans l'impasse, le projet de bonifications a été abandonné.

A l'issue d'une réunion très récente, 4 propositions ont émergé, qui ont été soumises à une consultation électronique :

- aucun changement n'est apporté à l'évaluation par rapport aux MCCC actuelles ;
- validation du semestre et de l'année si et seulement si moyenne pour la totalité des enseignements et moyenne hors UET ;
- même proposition, mais l'anglais est pris en compte dans la moyenne hors UET (qui exclut donc uniquement PEP et ETC) ;
- diminuer de moitié le coefficient des UET (5 % de la note du semestre, au lieu de 10%).

31 des 40 responsables de mentions et parcours de L1 et L2 ont participé au vote, et la troisième solution a été validée par 27 d'entre eux. Il s'agit bien évidemment d'un vote indicatif, puisque ce sont les conseils du DLST et de la Faculté des sciences qui auront le dernier mot.

Et donc, pour en finir avec les RDE, voici les changements et propositions propres au DLST qui sont proposées (en italique), toujours avec l'aval du pôle réglementation de l'UGA :

- Article 5.1 :  
[...] La compensation s'effectue au sein des UE définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisés notamment en BCC [...] (Extrait art. 16 arrêté licence). A ces règles nationales de compensation peuvent s'appliquer les règles suivantes :
  - o entre UE au sein des semestres
  - o *les UE disciplinaires de sciences se compensent entre elles, en revanche l'ensemble des UE disciplinaires ne se compense pas avec l'UET*
- Article 5.1 (dans *Semestre*) :  
*Validation du semestre si et seulement si l'étudiant obtient la moyenne au semestre ET la moyenne au semestre hors UET : la moyenne est bien calculée sur l'intégralité des notes, mais le semestre ne peut pas être validé si l'étudiant n'obtient pas la moyenne hors UET.*  
*Le jury se réserve le droit de lever cette règle si la situation particulière d'un étudiant le justifie.*

Il est précisé que se pose encore la question de la modélisation APOGEE de ces dispositions particulières, qui devrait être aisée pour le semestre mais pourrait s'avérer plus compliquée pour l'année. Nonobstant, les RDE sont adoptés à l'unanimité moins 3 abstentions.

#### *Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences*

Aux consignes habituelles concernant le remplissage des tableaux de MCCC s'est rajouté, en raison des choix politiques de l'UGA, une contrainte forte, à savoir l'obligation de réduire les volumes horaires d'enseignement à 1600 heures au maximum sur la durée du cycle. Jusqu'à présent, les licences scientifiques tournaient à environ 1700 heures, soit 600 heures annuelles en L1 et L2, et 500 en L3 !

Comme dit précédemment, les équipes pédagogiques se sont résignées à sabrer dans les volumes horaires (et donc dans les contenus). Quelques parcours de L3 ont obtenu une dérogation de la VPF, qui leur permet de conserver – momentanément !? – un volume horaire supérieur à 1600 h.

La répartition des volumes horaires par année et l'évolution par rapport à l'actuelle offre de formation sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	L1	L2	L3	TOTAL	Par rapport à 1600	2016/2020	Réduction
BIO	552	543	468	1564	-36	1576	-12
BIO Int	558	526	468	1552	-48	1569	-17
Ecosphère	552	543	450	1545	-55		
SVT	552	546	503	1601	1	1667	-66
BCH	540	537	487	1563	-37	1624	-61
BCH Int	560	530	487	1576	-24	1602	-26
CHI	540	555	498	1592	-8	1640	-48
GDP	540	555	471	1565	-35	1617	-52
PC	545	564	502	1611	11	1710	-99
PHY	545	559	504	1608	8	1750	-142
PR	541	560	504	1605	5		
PCM Int	555	543	503	1601	1	1747	-146
EEA	531	582	506	1619	19	1681	-62
GC	531	569	471	1571	-29	1721	-150
GMP	531	588	448	1567	-33	1622	-55
MEC	545	559	449	1553	-47	1674	-121
STE	539	572	475	1586	-14	1629	-43
MAT	542	559	547	1648	48	1757	-109
MIAGE	542	555	597	1693	93	1779	-86
MIN	542	562	535	1638	38	1745	-107
MIN Int	556	545	535	1635	35	1715	-80
INF	542	555	510	1606	6	1664	-58

Deux types de modalités d'évaluations sont envisageables :

- Evaluation Continue Intégrale (ECI) :
  - o au moins deux épreuves
  - o pas d'évaluation comptant pour plus de 50 % de la note finale
- Evaluation Continue avec Evaluation Terminale (ECET) :
  - o au moins deux épreuves de contrôle continu
  - o pas d'évaluation comptant pour plus de 50 % de la note finale

Par ailleurs, il est rappelé que la seconde chance, qui a normalement lieu après le jury d'année, peut, si l'équipe pédagogique le souhaite, être organisée avant le jury.

Olivier Jacquin met judicieusement en cause un cadrage aberrant des ECET, car dans l'hypothèse où une UE est constituée de 2 notes, aucune ne pouvant compter pour plus de 50% de la note. Il rappelle que toutes les évaluations n'ont pas la même importance.

Yves Markowicz présente un tableau récapitulant les diverses modalités choisies par les responsables d'UE.

Il précise les différentes modalités proposées pour la seconde chance intégrée (les UE n'étant du coup pas concernées par les épreuves de seconde chance du mois de juin) :

	S1	S2	S3	S4	L1+L2
UE	35	53	55	76	219
dont ECI	5	9	7	24	45
dont ECET	30	44	48	52	174
Seconde chance intégrée	1	3	3	8	15
Max session initiale	9	17	24	18	68
Max seconde chance	9	18	25	21	73
+ UE Design	2	2	3	2	9

- écrit ou oral de rattrapage, qui va remplacer la note de CC la plus faible (BIO201, BIO305, GMP301, GMP401, SPI302, STE403) ;
- travail supplémentaire sur le thème concerné par la note d'EC la plus faible, qui sera remplacée par cette nouvelle évaluation (SPI104, SPI401) ;
- suppression de la note de compte-rendu ou d'exposé la moins bonne lorsqu'un CC est constitué de plusieurs notes (BIO408, MEP202/232, PHY404) ;
- remplacement, à coefficient égal, de la moins bonne note des deux CC comptant pour 40 % de la note d'UE (PHY408/438).

Les MCCC sont adoptées à l'unanimité.

#### *Blocs de Connaissances et de Compétences*

Les compétences sont définies au niveau national, par mention de Licence (RNCP). Pour chaque formation, 8 compétences sont imposées, qui doivent être validées au cours du cycle Licence. Peuvent être rajoutées des compétences propres au parcours, mais ça n'est pas une obligation. Pour chaque compétence, il doit y avoir au moins une UE associée, et au moins une UE validatrice.

S'agissant d'une démarche obligatoire, les équipes pédagogiques, bien que peu (pas ?) convaincues, ont rempli les tableaux fournis par l'UGA. Un travail qui se limite essentiellement à cocher des cases (intersection UE/Compétences, ce qui est tout sauf satisfaisant. A l'avenir (préparation du prochain quinquennal), il faudrait adopter une démarche inverse, c.à.d. retravailler les contenus à partir des compétences visées (et avant tout des compétences choisies par les responsables de parcours et de mentions, pas celles imposées par le Ministère). Les conseils de perfectionnement pourraient apporter un éclairage intéressant pour un tel chantier.

Les BCC sont adoptés à l'unanimité

#### **4. Point Parcoursup**

En comparant avec la situation d'il y a un an, on constate que le nombre de candidats confirmés pour les parcours non sélectifs a fortement diminué pour CeB, alors qu'il a encore fortement augmenté pour SV. Pour les autres parcours, les chiffres sont en hausse modérée pour IMA, IMA Valence, PCMM Valence, SPI et ST, et quasi stables pour PCMM et CHB Valence.

Les pourcentages d'étudiants concernés varient beaucoup selon les parcours : pour le renforcement disciplinaire, cela va de 4 % en STE à plus d'un quart de la promotion en SV ; pour la propédeutique, cela va de 1% en CeB à près du quart de la promotion en PCMM et SPI (un pourcentage qui a nettement progressé en IMA et PCMM, en lien avec les probables lacunes liées à la réforme du

baccalauréat, puisque les lycéens n'étudient plus qu'au maximum deux disciplines scientifiques en terminale).

Parcours	Confirmés		Oui Si cat. 1		Oui Si cat. 2	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
CeB	1 979	3 008	166 (8 %)	257 (9 %)	22 (1 %)	37 (1 %)
IMA	1 532	1 309	189 (12 %)	249 (19 %)	310 (20 %)	171 (13 %)
PCMM	1 682	1 784	268 (16 %)	254 (14 %)	404 (24 %)	182 (10 %)
SPI	1 271	1 035			302 (24 %)	189 (18 %)
ST	775	573	34 (4 %)		55 (7 %)	
SV	4 501	3 816	1 163 (26 %)	1 435 (38 %)	313 (7 %)	226 (6 %)
<b>Total DLST</b>	<b>11 740</b>	<b>11 525</b>	<b>1 820 (16 %)</b>	<b>2 195 (19 %)</b>	<b>1 406 (12 %)</b>	<b>805 (7 %)</b>

Les parcours de LAS ayant été individualisés, on constate une demande allant d'environ 20 % en IMA, IMA Valence, PCMM Valence et SPI à plus de 60 % en CeB, CHB Valence et SV. Un problème est à noter : parmi les étudiants pour lesquels un « Oui si » a été proposé (sans savoir s'ils étaient ou non candidats pour la LAS...), certains ne pourront pas accéder à la LAS car admis uniquement en propédeutique, qui ne donne pas l'accès à l'option Santé ! ne devrait-on pas, face à un tel problème, revenir à des parcours intégralement étiquetés LAS ?

Pour les parcours sélectifs, tous les étudiants qui ont confirmé leurs vœux ne sont pas classés. Par exemple, en BIO International, sur les 725 demandes confirmées, seules 250 ont été classées. Selon les parcours, les classements sont affinés suite à des entretiens téléphoniques ou en vis-à-vis.

A la date du 14 juin 2021, les listes d'attente se vident plus ou moins vite, avant tout en raison de refus des propositions d'admissions : tous parcours confondus, plus de 5000 étudiants ont déjà refusé de rejoindre le DLST. Parce qu'ils préfèrent aller en CPGE ? Pas forcément, car Joanna Fournié indique qu'une tendance comparable est observée au niveau des admissions en CPGE. Il serait intéressant de savoir quelles formations sont choisies par ces candidats...

## 5. Examens - session initiale

### Résultats L1

Yves Markowicz rappelle qu'une majorité d'étudiants de L1 sont les « bacheliers COVID » de l'année 2020, qui ont eu 3 mois de cours en distanciel et ont passé le baccalauréat dans des conditions particulières, ce qui pouvait susciter de légitimes interrogations quant à leur niveau.

Au DLST, les premiers résultats sont rassurants, avec 55,5 % d'admis (73,2 % des présents aux examens), 20,3 % d'ajournés et 24,1 % de défaillants. L'importance du taux de défaillants interroge : est-ce lié au fait que beaucoup d'étudiants ont souffert des conditions d'enseignement, et de problèmes financiers car il y avait moins de possibilités de jobs étudiants ? Par contre, une comparaison avec les années précédentes montre que les résultats sont meilleurs que ceux de 2018/19 (2019/20 était une année exceptionnelle, en raison de modalités d'examens par trop laxistes...) : on verra si la seconde chance confirme cette tendance.

Au DSDA, la tendance est moins bonne – 33,5 % d'admis (51,4 % des présents aux examens), 31,7 % d'ajournés et 34,7 % de défaillants – mais ce n'est pas la première fois qu'on observe de tels résultats. Reste à voir ce que donnera la seconde chance.

L'analyse par parcours montre des résultats très variables, avec des parcours qui enregistrent plus de difficultés (CeB, IMA et IMA Valence, SPI). En IMA, à Grenoble et Valence, la situation est très inquiétante puisque le nombre de défaillants est entre 40 et 50 %.

### Résultats L2

Au DLST, le taux d'admis est de 58,9 % (68,8 % des présents aux examens), un chiffre un forte baisse au profit, essentiellement, des ajournés, qui représentent 26,7 % du total des étudiants, le taux de défaillants étant de 14,5 % (du même niveau qu'il y a deux ans). Une comparaison avec les années précédentes montre que les résultats sont moins bons qu'en 2018/19, à peu près du niveau des années précédentes. On peut probablement incriminer les modalités d'examens de l'an passé, qui ont permis à des étudiants de L1 qui avaient de sérieuses lacunes de malgré tout passer au niveau supérieur... et n'ont pas pu rattraper le retard, d'où un taux d'échec élevé (avec, en plus, le retour des examens « normaux » !).

Au DSDA, la situation est semblable à celle observée au DLST, avec 55,3 % d'admis (70 % des présents aux examens), 23,7 % d'ajournés et 21,1 % de défaillants. Des chiffres, là aussi, moins bons que les années précédentes.

L'analyse par parcours montre que certaines formations affichent des taux de défaillants inquiétants : plus de 30 % en MIN Valence, PMM Valence et P&M (mais il s'agit de parcours aux effectifs restreints, du coup, les pourcentages peuvent être trompeurs), plus de 20 % en INF, MAT et PCM International. On note également un faible taux de réussite en CHB, CHI ou GC.

## 6. Questions diverses

### Concours MMOP - session 1

L1					L2				
Parcours	Inscrits	ADM	1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>e</sup> groupe	Parcours	Inscrits	ADM	1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>e</sup> groupe
CeB	27	4	4		BIO	7	1		1
IMA	15	1	1		CHB	14	3	2	1
PCMM	13	3	2	1	CHI	1	1	1	
SPI	3	-			MIN	1	-		
ST	2	-			PHC	1	-		
SV	57	14	6	8					
<b>TOTAL</b>	<b>117</b>	<b>22</b> (19 %)	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>5</b> (21 %)	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Autres L1</b>		<b>23</b>	<b>9 ?</b>	<b>14 ?</b>	<b>Autres L2 + L3</b>		<b>8</b>	<b>3 ?</b>	<b>5 ?</b>

Yves Markowicz rappelle que la moitié des places au concours MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) est attribuée au vu des notes du 1<sup>er</sup> semestre (1<sup>er</sup> groupe) ; pour l'autre moitié (2<sup>nd</sup> groupe), un nouveau classement est réalisé après que les étudiants admissibles aient passé une épreuve écrite de SHS et 2 entretiens.

Pour les étudiants du DLST, les résultats (après une option santé dont les résultats ont été particulièrement durs...) sont plutôt encourageants : parmi les 22 L1 admis à l'option santé, 13 ont été acceptés d'emblée en 2<sup>ème</sup> année d'une des filières MMOP ; pour les L2, 3 étudiants ont été admis (en médecine). Il est probable que les autres soient admis à l'issue des épreuves du 2<sup>nd</sup> groupe.

*Rentrée 2021*

Le DLST se prépare à un retour à la normale pour la rentrée 2021. Le forum des ETC est déjà prévu le vendredi 3 septembre, en distanciel. Il est envisagé d'organiser une réunion d'information spécifique pour les LAS. Par ailleurs, nous avons appris que le concours kiné serait désormais ouvert à tous les parcours de licence Science technologies Santé (plus seulement le parcours SV) : il faudra donc interclasser les candidats des différents parcours (mise en œuvre de la note centrée réduite, comme pour le concours MMOP ?)

*Point sur la situation actuelle*

Yves Markowicz tient à féliciter personnels du DLST et enseignants pour avoir assuré la continuité des missions malgré les difficultés rencontrées tout au long de l'année. Il ajoute que de nombreux étudiants ont exprimé leur reconnaissance pour tout le travail accompli.

La crise sanitaire aura permis d'expérimenter une nouvelle organisation des examens. Il se peut que des éléments mis en place soient reconduits dès l'an prochain.

Par ailleurs, le DLST tente de trouver des solutions pour l'émargement électronique aux examens, et réfléchit à l'installation de détecteurs de CO<sub>2</sub>.

*Prochains conseils :*

- 12 juillet ?
- 13 septembre ?
- 11 octobre (budget ?)
- 15 novembre
- 13 décembre

La séance est levée à 19h05